

Accompagner ses collaborateurs sur le plan émotionnel en cette période de crise sanitaire

Le Guide du Dirigeant Responsable

Avril 2020



Préambule

La crise sanitaire actuelle liée à la propagation du Covid-19 peut avoir de lourds impacts sur le moral des collaborateurs, aujourd'hui contrariés à être distancés de leur lieu de travail, ce qui peut engendrer des effets délétères sur leur habituelle dynamique.

Dans le cadre de ces circonstances exceptionnelles et afin d'atténuer les éventuels impacts de cette crise, les dirigeants doivent accorder aux aspects émotionnels une importance primordiale permettant dans un premier lieu d'assurer à leurs employés un environnement de travail psychologiquement sain et sécurisé. En effet, plusieurs émotions négatives surgissent à cause de la pandémie tels que la peur, l'isolement ou l'anxiété, où les collaborateurs se trouvent inévitablement dans une situation inconfortable cherchant à la fois un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Quels sont les impacts psychologiques négatifs sur la vie professionnelle et privée des collaborateurs ?



1. Le bouleversement de l'équilibre vie professionnelle et vie privée pour les collaborateurs amenés à travailler à distance

Plusieurs raisons peuvent provoquer ce déséquilibre comme :

- La fermeture des écoles durant la période de confinement ;
- La prise en charge de certains membres de la famille se trouvant dans une situation vulnérable ;
- La mise en quarantaine de certains membres de la famille pour limiter le risque de contamination et propagation du virus ;
- La peur et l'angoisse de pouvoir faire ses courses notamment s'approvisionner en besoins de première nécessité et médicaments.

2. La surcharge de travail pouvant générer un épuisement physique et moral des collaborateurs

La surcharge de travail est un élément qui pourrait être contraignant aussi bien pour le collaborateur que pour l'entreprise. Pour le collaborateur, elle crée un effet de pression, provoquant ainsi un état de fatigue mentale et corporelle, ce qui souvent conduit au burnout et au surmenage. Pour l'entreprise, la surcharge génère une baisse de productivité dans la mesure où le collaborateur rencontre des difficultés à bien gérer sa vie personnelle tout en travaillant sous une forte tension. S'ajoute à cela le manque d'efficacité et la capacité à prendre des décisions, lorsque les objectifs ne sont guère clairement définis.

3. Les collaborateurs vivent dans l'incertitude de savoir comment la crise impactera leurs vies

La dimension que prennent le suivi et l'évolution de la crise tel que relayée et diffusée par les différents médias peut générer un sentiment d'incertitude chez certains collaborateurs, les faisant réfléchir sur les conséquences négatives à savoir la stabilité financière et les perspectives de reprise économique. En période d'incertitude, certains collaborateurs imaginent les pires scénarios pouvant entraîner une diminution du rendement, du stress, de la nervosité et de l'anxiété.

Quelles sont nos recommandations pour accompagner vos collaborateurs ?



- **Encourager les échanges et les discussions autour des inquiétudes personnelles**, en utilisant des outils collaboratifs. Dédier les premières minutes d'une réunion à des discussions personnelles et faire preuve d'un maximum d'empathie et d'écoute ;
- **Autoriser davantage de flexibilité**, et permettre aux collaborateurs de gérer leur temps de travail selon leurs contraintes personnelles ;
- **Diminuer la pression ressentie par les collaborateurs** en adoptant de nouvelles procédures de travail dans le contexte actuel (télétravail, et réduire le plus possible la présence physique au bureau) ;
- **Réorganiser le travail en priorisant certaines tâches à d'autres**, permettant ainsi de réduire le stress des collaborateurs et leur offrir un minimum de temps de repos avec leurs proches ;
- **Communiquer clairement sur les priorités de l'entreprise**, responsabiliser les collaborateurs en leur faisant prendre conscience du rôle majeur qu'ils peuvent jouer pour pallier aux conséquences de la crise. Privilégier les rotations et permettre aux collaborateurs d'acquérir de nouvelles compétences ;
- **Être transparent par rapport à l'activité de l'entreprise** et ses prises de décisions pendant la période de crise ;
- **Maitriser les principes du télétravail** pour éviter le sentiment d'isolement chez les collaborateurs ;
- **Réduire la pression** pouvant être liée aux incertitudes sur la présence ou pas au bureau, et à la gestion des réunions.



Agence de Développement du Digital



contact@add.gov.ma



[ADD_Officiel](#)